

MAIRIE DE MALLEVAL

Compte rendu du Conseil Municipal du 14 juin 2018

Présents : TALLARON Roselyne, BOUILLLOUX Alain, ROCHE Annie, BELIN Philippe, MAYER Danielle, VERCASSON Patrick, MARET Philippe,

Pouvoirs: Suzette PUY à Roselyne TALLARON, Romain CELLARD à Patrick BELIN

Excuses : MARTO Louis Philippe, Sabine DUMOULIN, Floriane ANTOINE

Roselyne Tallaron a été élue secrétaire de séance.

Mme le Maire soumet pour approbation le procès-verbal du dernier conseil qui s'est tenu le 3 mai 2018 qui est adopté à l'unanimité

Mme le Maire aborde ensuite l'ordre du jour du Conseil Municipal

1 - Subvention Conseil Départemental

Enveloppe de solidarité :

Mme le Maire rappelle au conseil les nouveaux dispositifs en faveur des communes par le Conseil Départemental et en particulier, l'enveloppe de solidarité.

Lors du conseil du 7 mars 2017 le dossier « accessibilité » avait été présenté

Mme le Maire, avec accord du Conseil Départemental, propose de présenter à la place les dossiers suivants :

- Remplacement de l'alarme : 2 651€
- Numérotation des rues : 9 084€
- Peinture de la salle des fêtes : 2 000€

Le montant de subvention est de 7 000€

Avis favorable du conseil

Subvention voirie

Le conseil décide de présenter les dossiers suivants :

- Reprofilage chemin du Levant
- Goudronnage route des Perdrix

Montant de la subvention : 6 000€

2 - Subvention agence de l'eau

Le conseil unanime autorise Mme le Maire à présenter un dossier de subvention à l'Agence de l'Eau pour les travaux d'assainissement du Bourg.

La consultation des entreprises a été lancée. Le résultat nous permettra d'élaborer le plan de financement.

3 – Subventions 2018

Madame le Maire rappelle qu'en 2017 il avait été décidé d'accorder des subventions aux seules associations de la commune ou intervenant sur celle-ci.

Philippe BELIN propose que des subventions soient accordées aux associations dans lesquelles sont inscrits les enfants de la commune

Après discussion,

Le conseil, par 8 voix pour et une abstention, décide d'allouer les subventions suivantes :

➤ ADMR St Pierre de Bœuf	500.00 €
➤ Club du Sourire	100.00 €
➤ Ass. Vivre à Malleval	500.00 €
➤ Ste La Boule des Tilleuls	100.00 €
➤ Ouvrez les Ecoutilles	500.00 €
➤ Football en Mont Pilat	30.00€
➤ Association Flash Dance	20.00€
➤ Société Musicale de Chavanay	20.00€
➤ Hand ball club du Pilat	20.00€
➤ Groupement Défense Paragrêlé	100.00 €
➤ CCAS	2 000.00 €

Il rappelle, en outre, que les subventions ne seront versées qu'aux associations en ayant fait la demande.

4 – Intégration de biens vacants dans le domaine communal

Madame le Maire informe le conseil municipal de la réglementation applicable aux biens sans maître et à l'attribution à la commune de ces biens. Suite à l'affichage du 22 mai 2017 au 22 novembre 2017 aucun propriétaire ne s'est fait connaître pour les parcelles cadastrées A 1619 et A 1733, le Préfet nous informe que ces biens peuvent être intégrés au patrimoine communal. Accord unanime du conseil

Maison squattée

Madame le Maire expose au conseil qu'une maison située au lieu dit « le grand magasin » sur la RD 86 est occupée illégalement.

Le service social du Département nous a alertés.

Mme le Maire propose au conseil de lancer la procédure « d'acquisition de biens sans maître » pour l'intégration de ce bien dans le patrimoine communal.

Avis favorable du conseil

5 – Tarifs cantine

Suite à l'information donnée par la SPL, le prix des repas cantines ne devrait pas bouger pour l'année scolaire 2018/2019

Les tarifs sont de 5.40€ pour les repas enfant et 5.74 pour les repas adultes.

Elle rappelle que la mairie a fixé comme suit les tarifs facturés aux familles :

Repas enfant : 4.70€, 0.70€ pris en charge par la commune

Repas adulte : 5.74€

6 – Encaissement de chèques

Le conseil autorise Mme le Maire demande à encaisser un chèque et émettre le titre de recette correspondant au compte 7788 pour : Dividendes 2017 émanant de la CNR pour un montant de 8.27 €

Le conseil à l'unanimité accepte ce remboursement.

7 – Personnel communal

Madame le Maire rappelle que lors du conseil du mois de décembre 2017 il avait été décidé de proposer de reconduire le contrat à raison de 7 h/semaine à répartir selon les besoins du service à compter du mois de janvier pour une période de 6 mois à Sylvain Nicollet. Le conseil décide de reconduire ce contrat pour une durée de 6 mois à l'unanimité.

8 – Questions diverses

1 – dénomination des rues

Annie Roche propose la dénomination suivante : Impasse du clos pour l'impasse créée à l'ouest du chemin de Chazeau.

Accord du conseil

2 – Bibliothèque

Danielle MAYER présente le rapport d'activité de la bibliothèque

Fréquentation de la bibliothèque

- 17 nouveaux inscrits (7 enfants et 10 adultes)
- 70 emprunteurs actifs (1 emprunteur a pris au moins 1 livre dans l'année), soit 29 enfants (0-14 ans) 41 adultes dont 32 (5-64ans) et 9 (+65ans) .

Pour rappel :

- Décembre 2016 / 69 adhérents actifs
- Décembre 2017 / 70 adhérents actifs

Remarque : une certaine stabilité du nombre d'emprunteurs qui certes augmente xx en nouveaux inscrits mais pas en activité ! Conséquence du réseau qui fonctionne très bien avec une carte unique qui permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau.

Nombre de prêts sur l'année 2017 :

1406 : 517 adultes, 889 jeunesse, dont 161 prêts aux collectivités (école, assistantes familiales)

Expositions / Animations 2017

- janvier /février : le jardin
- Mars/avril : l'opéra
- Mai/juin : Expo loup et verre de l'Amitié
- Vacances d'été : le cinéma d'Animation
- Café terrasse fin septembre (animation) rencontre autour d'un café
- Octobre /Novembre : Les sorcières (Halloween)
- Décembre : expo Noël, goûter et lecture de contes aux enfants

1 à 2 activités manuelles ou jeux sont proposés lors des vacances scolaires encadrées par Aurélie et Agnès ou d'autres bénévoles selon les disponibilités de chacun.

3 – Annie ROCHE informe que M. DACHIS, boulanger de Saint Pierre de Bœuf qui gérait la machine à pain cesse le service. La société DISTRIPAIN recherche un remplaçant, mais, faute de repreneur, la machine sera enlevée. La commune le regrette fortement, tout comme ceux qui l'utilisaient.

4 – Chemins ruraux

Philippe MARET informe le conseil :

- 2 groupes de Scouts seront présents au mois d'Août
- Les dépliants sont en cours de reproduction
- Des devis ont été demandés pour le projet de jardin viticole. Mme le Maire précise qu'il faudra trouver des subventions et que le coût doit être zéro pour le budget communal. Les modalités d'entretien de ce lieu devront être précisées.